

Le 11^e Moisier
Le 11^e Chapuis le 21-1

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Ville de ROYAN Réunion du Mardi 7 Février 1961 à 18-heures

OBJET :

Litige Ville de Royan le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni, en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 2 Février 1961.

61.024

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSAU, LANOUË, MOUCHOT, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT, FONTANILLE, ETCHELER, BUJARD, GALLAND, LANUSSE, GACHET.

Représentés : M. Pouget par M. Biscaye
M. Berland par M. Fontanille.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le 18 Juillet 1960, la Sté " l'Abonnement Téléphonique " chargée par la Ville de la sonorisation du Palais des Congrès, en vertu d'un marché du 13 Avril 1957, a assigné cette dernière devant le Tribunal de Grande Instance de Saintes, en recouvrement des sommes qui lui seraient dues pour ses fournitures.

L'installation faite par l'Abonnement Téléphonique n'a jamais donné satisfaction et le Conseil Municipal le 15 Février 1958 a décidé de refuser cette installation.

Le Conseil Municipal

- Suite à l'assignation devant le Tribunal de Grande Instance de Saintes, délivrée le 18 Juillet 1960, par Ministère de Me BELAY, Huissier à Royan, à la requête de la Société " L'Abonnement Téléphonique " sous constitution de Me Clanché, Avoué.

- Vu l'avis de la Commission des Travaux en date des 2 et 4 Février 1961

décide

- de confier la défense des intérêts de la Ville devant cette juridiction à Me Chapuis, Avocat à Royan.
 - de constituer avoué en la personne de Me MOUNIER, avoué près le Tribunal de Grande Instance de Saintes.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents



VU
ROCHEFORT-S/-MER, le 14 FEV 1961
Le Sous-Prefet

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué.

1. Vochal



Toronto Star 2000